



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Accusé de réception en préfecture
011 21910031 2024-1002 MI DEL 2024-101-DE
Date de dépôt en préfecture : 07/10/2024

Date de convocation : 25 septembre 2024

Délibération n° VI-DEL-2024-101

Date d'affichage : 25 septembre 2024

Nombre de membres en exercice : 35

Présents : 24

Votants : 33

Objet : Créances irrécouvrables – Admission en non-valeur – Année 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 02 octobre à 19 heures 45, le Conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la salle du rez-de-chaussée de la Maison des Services Publics Municipaux – 12, Carrefour des Religieuses – 91150 ETAMPES, sous la présidence de Mme Marie-Claude GIRARDEAU, 1^{ère} Adjointe au Maire,

ETAIENT PRESENTS :

Mme	Marie-Claude	GIRARDEAU	1 ^{ère} Adjointe au Maire
M.	Fouad	EL M'KHANTER	2 ^{ème} Adjoint au Maire
Mme	Elisabeth	DELAGE	3 ^{ème} Adjointe au Maire
M.	Gilbert	DALLERAC	4 ^{ème} Adjoint au Maire
Mme	Françoise	PYBOT	5 ^{ème} Adjointe au Maire
M.	Gérard	HEBERT	7 ^{ème} Adjoint au Maire
Mme	Sana	AABIBOU	8 ^{ème} Adjoint au Maire
M.	Jean-Michel	JOSSO	9 ^{ème} Adjointe au Maire
M.	Joël	NOLLEAU	Conseiller municipal
M	Mostefa	GHENAIM	Conseiller municipal
Mme	Paola	LEROY	Conseillère municipale
M.	Patrick	JULISSON	Conseiller municipal
M.	Dramane	KEÏTA	Conseiller municipal
Mme	Fatos	KEBELI	Conseillère municipale
M.	Olivier	SIGMAN	Conseiller municipal
M.	Franck	COENNE	Conseiller municipal
M.	Gilles	BAYART	Conseiller municipal
Mme	Virginie	TARTARIN	Conseillère municipale
M.	Matthieu	HILLAIRE	Conseiller municipal
Mme	Camille	BINET-DEZERT	Conseillère municipale
M.	Jacques	CORBEL	Conseiller municipal
Mme	Maryline	COMMEIGNES	Conseillère municipale
M.	Tarik	MEZIANE	Conseiller municipal
M.	Grégoire	TURLOTTE	Conseiller municipal

ETAIENT ABSENTS REPRESENTES : M. Franck MARLIN représenté par Mme Marie-Claude GIRARDEAU, Nathalie PABOUDJIAN représentée par M Franck COENNE, M. Mehdi MEJERI représenté par M. Joël NOLLEAU, M Joseph ZOGBA représenté par M Dramane KEÏTA, Mme Claude MASURE représentée par Mme Françoise PYBOT, Mme Maraïm SY représentée par M. Fouad EL M'KHANTER, Mme Emmanuelle ROYERE représentée par Mme Virginie TARTARIN, Mme Isabelle TRAN QUOC HUNG représentée par M Tarik MEZIANE, M Maxime MARCELLIN représenté par Mme Camille BINET-DEZERT.

ETAIENT ABSENTS : Mmes Sabah AïD, Kadiatou LY.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Françoise PYBOT

Le Conseil Municipal,

Accusé de réception en préfecture
091-219102233-20241002-VI-DEL-2024-101-DE
Date de télétransmission : 07/10/2024
Date de réception préfecture : 07/10/2024

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales.

Vu les listes n°6641090233, n°7073800833, n°7147011233 et n°7147541833 envoyées par le Trésorier Comptable d'Étampes,

Vu l'avis de la Commission de Stratégie financière et des fonctions support en date du 24 septembre 2024,

CONSIDERANT qu'il convient de procéder à l'admission en non-valeur des dettes sollicitées,

Après en avoir délibéré, par 30 voix pour et 3 abstentions (MM. Méziane, Turlotte, Mme Tran Quoc Hung),

- Décide d'exclure l'ensemble des dettes des années 2022 à 2024 des listes présentées,
- D'admettre en non-valeur la somme de 23 134,50 € issue des listes suivantes :

Libellé	Montant
Liste n°6641090233 – Admissions en non-valeur	17 961,47 € (22 189,90 € - 4 228,43 €)
Liste n°7147541833 – Admissions en non-valeur	4 127,14 € (5 462,74 € - 1 335,60 €)
Liste n°7073800833 – Admissions en non-valeur	516,38 € (2 815,22 € - 2 298,84 €)
Liste n°7147011233 – Admissions en non-valeur	529,51 €
Montant total proposé pour admission en non- valeur	23 134,50 €

- Accorde la décharge de son compte de gestion à Monsieur Le Trésorier pour la somme de 23 134,50 €.

Pour le Maire empêché
Marie-Claude GIRARDEAU
1ère Adjointe au Maire



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de 2 mois à compter de sa publication :07 OCT. 2024..... et de sa réception par le représentant de l'Etat.